

Echelle des prix

L'achat

On dit souvent qu'avant d'être un bon vendeur, il convient d'être un bon acheteur. Plus le prix d'achat est faible, plus le prix de vente sera concurrentiel et le bénéfice intéressant.

En négociant bien, l'acheteur peut obtenir différentes remises de la part du vendeur.

Vous trouverez ci-dessous les différentes étapes de l'échelle des prix relatives à l'achat de marchandises.

PAB	PRA
- Rabais obtenu	- Frais d'achat
<hr/>	<hr/>
PAC	PAN
- Escompte obtenu	+ Escompte obtenu
<hr/>	<hr/>
PAN	PAC
+ Frais d'achat	+ Rabais obtenu
<hr/>	<hr/>
PRA	PAB

I. Prix d'achat brut (PAB)

Le prix d'achat brut (ou PAB) est le prix affiché chez le fournisseur.

Ce prix peut être celui :

- figurant sur l'étiquette de l'article
- affiché en vitrine
- indiqué sur le site Internet du fournisseur
- etc..

C'est sur le PAB que l'éventuel rabais sera déduit.

II. Rabais obtenu

Un rabais est une déduction accordée par un fournisseur pour :

- une grande quantité commandée
- d'éventuels défauts constatés
- fidéliser un client
- etc...

Le rabais obtenu est toujours déduit du PAB.

Truc mnémotechnique : dans le mot "rabais" il y a un "B" comme dans "PAB"

III. Prix d'achat à crédit (PAC)

Le prix d'achat à crédit (ou PAC) représente le montant inscrit sur la facture reçue du fournisseur.

C'est sur le PAC que l'éventuel escompte sera déduit.

IV. Escompte obtenu

L'escompte obtenu correspond à la déduction offerte par les fournisseurs pour nous inciter à payer notre dû rapidement.

L'escompte obtenu est toujours déduit du PAC.

Truc mnémotechnique : dans le mot "esCompte" il y a un "C" comme dans "PAC"

V. Prix d'achat net (PAN)

Le prix d'achat net correspond à la somme qui sera payée à nos fournisseurs pour la marchandise achetée après déduction de l'escompte et du rabais obtenus.

VI. Les frais d'achat

Les frais d'achat correspondent à l'ensemble des charges liées à l'achat de la marchandise. Cela peut être :

- des frais de douane
- des frais de transport
- des frais d'assurance pour le transport
- etc...

Il n'existe pas de règle concernant la base de calcul.

VII. Prix de revient d'achat (PRA)

Le prix de revient d'achat représente le coût d'achat total des marchandises.

Ce coût comprend aussi bien le montant payé au fournisseur (PAN) que celui correspondant aux différents frais d'achat.

A la question : "combien ces marchandises ont-elles coûté en tout ?"

la réponse est : "le PRA".